

Compétition foncière, confusion politique et violences au Kivu : des dérives irréversibles ?

LE mouvement de « libération conquérante » qui a amené les troupes de l'AFDL (Alliance des forces démocratiques pour la libé-

raient été « transplantés » dans les riches collines du Masisi (au nord de Goma) à partir de 1937, à l'initiative des autorités coloniales belges et eale-à-la fois pour travailler

région (1). Dans la petite zone très cas en 1993. En 1995 aussi, l'axe

devenus minoritaires depuis les Tutsi : attaques de leurs fermes,

du Masisi, puis à travers la frontière du Rwanda et enfin vers le Sud-Kivu, les affrontements se sont développés à partir du terrain fertile des tensions sociales qui traversaient la région depuis plusieurs décennies. Ces contradictions étaient complexes et anciennes. En effet, avant les premiers massacres et affrontements violents du Masisi en mars 1993, la région du Nord-Kivu avait été le théâtre, durant près de cinquante ans, d'un long processus d'escalade des tensions et des rivalités entre les communautés autochtones et les divers groupes originaires du Rwanda. Nous avons tenté dans une étude récente d'analyser cette escalade des tensions jusqu'en 1995, afin de démêler les racines de la violence et la complexité des processus d'emballement qui ont conduit aux massacres de groupes de paysans pauvres par d'autres paysans pauvres dans la région du Nord-Kivu (4). Nous présentons ici de façon résumée les conclusions et quelques grands axes de cette analyse.

Entre 1945 et 1957, un premier litige oppose les populations « trans-

en 1940 de l'autorité coloniale de constituer une chefferie autonome, les migrants rwandais devenus plus nombreux avaient tenté cinq ans plus tard d'étendre le territoire sous leur contrôle, provoquant une vive réaction des chefs coutumiers autochtones. En 1957, le pouvoir colonial supprime la chefferie de Gishari et rétablit les droits de la chefferie hunde sur l'enclave. Les migrants installés restaient sur place, mais ils devaient clairement reconnaître l'autorité des chefs coutumiers autochtones. Ce premier affrontement ne fait pas de violences physiques, mais il marque le début d'une relation fondamentalement compétitive et méfiante entre les deux groupes.

Après une accalmie de quelques années, divers épisodes plus ouvertement conflictuels marquent ensuite ces relations durant la période qui va de l'indépendance du Congo jusqu'au début des années 90.

Entre 1962 et 1965, la tension refait surface à propos de la transformation du district du Nord-Kivu en province autonome. Les origi-

dizaine de personnes. Dans le contexte de confusion créé par la rébellion muléliste, les Banyarwanda sont assimilés à celle-ci et leur insurrection est sévèrement réprimée par l'armée. Une longue accalmie suit cet épisode, sans que les motifs de dissension aient disparu. Au contraire, les facteurs structurels de tension ont lentement continué à croître pendant les vingt-cinq années suivantes.

En juin 1991 débute une opération « d'identification des nationaux » dans les régions du Nord et du Sud-Kivu, opération qui était prévue de longue date en vue de préparer les élections régionales. Suite à la décision de ne pas recenser comme Zaïrois les descendants des « transplantés » et plus généralement l'ensemble des Banyarwanda du Kivu, des groupes hutu armés attaquent les locaux administratifs, détruisent les registres et font fuir les équipes chargées de cette opération. Des affrontements s'ensuivent avec les forces de l'ordre dans l'ensemble du Kivu : on compte une trentaine de victimes, mais l'identification des nationaux n'est finalement pas réalisée.

Entre février 1992 et janvier 1993, des violences locales (assassinats, vols de bétail, incendies de maisons) se multiplient dans le Masisi. Chaque groupe constitue des « milices d'autodéfense » armées et constituées sur une base ethnique.

Le 20 mars 1993, des groupes de jeunes autochtones hunde, nyanga et tembo, sans doute organisés par des politiciens locaux

Hutu du Masisi attaquent les Hunde. Les violences réciproques (« nettoyage ethnique », attaques et massacres de civils par les bandes armées des deux bords) provoquent, en six mois, entre 3 000 et 14 000 morts (suivant les estimations) et le déplacement forcé de plus de 200 000 personnes pour échapper aux massacres.

Entre novembre 1993 et août 1994, un bref apaisement est obtenu grâce à la combinaison de divers facteurs : à la fois une intervention militaire des forces de la division spéciale présidentielle et un intense travail de communication associant les acteurs officiels, la société civile (diverses ONG) et les représentants coutumiers des diverses communautés.

En novembre 1994, une nouvelle « guerre du Masisi » reprend et s'étend rapidement aux zones avoisinantes (Rutshuru, Walikale), après que des membres des FAR (Forces armées rwandaises) et *ex-iterahamwe* arrivés avec les réfugiés aient commencé à intervenir dans les zones au nord de Goma (vols de bétails des éleveurs tutsi, attaques de villages hunde). En mai 1996, les associations locales de droits de l'homme estiment le nombre total de morts à 70 000 et celui des personnes déplacées à 250 000 (5).

Entre l'étouffement de la révolte « kanyarwanda » (1965) et la reprise des violences en 1991, de nombreux événements sont intervenus pour rendre de plus en plus tendu, inextricable et confus un véritable imbroglio de relations compétitives et de malentendus entre, d'une

Nord-Kivu et principalement les Hunde et, d'autre part, l'ensemble des populations d'origine rwandaise. Deux principaux facteurs d'inquiétude et d'accroissement des tensions ont joué un rôle déterminant durant ces vingt-cinq années : la question foncière et celle de la nationalité.

La question foncière peut se résumer sommairement en quelques mots : rétrécissement de l'espace disponible pour des paysanneries de plus en plus nombreuses ; dépossession foncière de ces mêmes paysanneries suite à la collision objective entre chefs coutumiers, bourgeoisies urbaines (entrepreneurs zaïrois et tutsi mélangés) et administrations corrompues ; incertitude et précarité croissantes des droits fonciers paysans, résultant à la fois des pratiques foncières clientélistes et opportunistes des chefs coutumiers et de la disqualification des droits coutumiers par les lois foncières modernes, au nom de la propriété étatique du sol.

La question de la nationalité a été marquée par deux législations successives et contradictoires promulguées à dix années d'intervalle (6).

Jusqu'en 1991, ces deux législations successives et contradictoires n'ont pas entraîné de troubles, et les textes de 1982 sont restés pour l'essentiel inappliqués. Inappliquées, ces législations ont cependant eu des conséquences sociales : l'articulation de deux décisions aussi opposées dans un système politique fondé sur l'arbitraire ne pouvait en effet que provoquer du ressentiment et de l'inquiétude parmi les populations concernées. En créant de la confusion politique et une incertitude identitaire forte (« qui est qui ? ») (7) sur cette question de la nationalité, le législateur zaïrois répondait à des pressions politiques, mais il aggravait un ensemble de tensions dans la confusion qui sortiront leurs effets au début des années 90. Avec la « démocratisation » décidée par Mobutu, puis la conférence natio-

tionale de la communauté internationale, il

la nationalité de 1972, en conférant d'office la nationalité zaïroise aux migrants rwandais d'avant l'indépendance, garantissait en principe à tous ceux-ci (et indirectement aussi à tous ceux arrivés par la suite, dans la mesure où ils pouvaient s'assimiler aux premiers), les mêmes droits que les citoyens zaïrois, notamment concernant l'accès à la terre. Pour les Banyarwanda en général, une fois reconnus zaïrois, les procédures de la loi moderne (concessions foncières et enregistrement écrit des transactions d'achat de terres) représentaient donc la meilleure voie de sécurisation des droits fonciers. En dehors de ces procédures, la seule alternative était l'acceptation des logiques et des procédures foncières coutumières : situation impliquant nécessairement une forte précarité de l'accès à la terre, dans une situation d'entière dépendance à l'égard des chefs coutumiers autochtones. Or, depuis les années 70, ces derniers exerçaient leur pouvoir en étant de plus en plus éloignés et prédateurs à l'égard des paysans, mais de plus en plus proches des intérêts des élites politiques et économiques, dans des relations de collusion et de dépendance clientéliste réciproque. Ces pratiques arbitraires de nombreux chefs coutumiers se traduisaient notamment par l'extorsion de redevances foncières croissantes aux petits paysans et par la « vente » des terres coutumières à de riches acheteurs extérieurs aux communautés locales. Ces pratiques n'ont pas cessé d'augmenter depuis 1965 et elles ont constitué un motif persistant de litiges et de conflits.

Dans ce contexte de précarité foncière et de confusion sur la nationalité, lorsque la Conférence nationale a abordé en 1992 la question des élections (prévues pour la

fin de la période de transition), l'enjeu de la représentation politique est venu encore intensifier les contradictions préexistantes en y ajoutant de nouvelles inquiétudes et incertitudes : « – qui sera électeur ? ; – qui sera éligible ? ; – qui contrôlera le pouvoir régional afin d'influencer à l'avenir (*via* le jeu politique clientéliste) les décisions en matière foncière ? »

Les massacres déclenchés en 1993 par des paysans pauvres (et des jeunes en particulier) contre d'autres paysans pauvres peuvent être compris comme une tentative pour trancher par la violence le véritable nœud de tensions et d'incertitudes accumulées et restées latentes de 1940 à 1990. A ce moment, l'écheveau des contradictions était sans doute devenu inextricable et sans issue en raison de l'accumulation des multiples motifs d'incertitude politique et d'angoisse pour la simple survie. D'une part, la paupérisation lente et l'insécurité foncière des paysanneries faisaient de la terre un enjeu vital pour des centaines de milliers de paysans. D'autre part, les rivalités indissociables pour la terre et pour le pouvoir se renforçaient mutuellement dans un contexte de faiblesse de l'État, de confusion politique et de rivalités électorales polarisées suivant les lignes de clivage ethnique.

En l'absence de tous canaux institutionnels crédibles pour discuter et arbitrer les désaccords, la politisation des questions de sécurisation foncière et l'ethnisation de la compétition politique, irrémédiablement liées par un demi-siècle d'histoire, n'allaient pas laisser d'autre issue que l'affrontement violent à partir de 1993. Deux ans plus tard venaient s'ajouter à ce premier conflit la présence de plus d'un million de réfugiés massés à quel-

ques kilomètres de la frontière de leur pays, ainsi que la circulation généralisée d'armes de guerres et de ceux qui les avaient importées (en premier lieu les FAR et les *interahamwe*). En novembre 1996, un nouveau cycle d'affrontements a débuté dans un nouveau contexte géopolitique, et avec l'intervention d'acteurs nouveaux. Aujourd'hui (juin 1997), le Masisi est toujours en proie à la violence, hors du

contrôle des autorités de Kinshasa, et les problèmes anciens qui l'ont mis à feu et à sang ne semblent pas pour le moment résolus par la nouvelle situation politique du pays.

**Paul Mathieu, P.J. Laurent,
T. Mafikiri et S.M. Mugangu**
*Institut d'études du
développement,
Université catholique de
Louvain, juin 1997*